



Les Archers Montalbanais
Pôle Jeunesse
895, rue du Ramierou
82000 Montauban
n° tel 05 63 20 57 69
N° FFTA 32 82 038
archersmontalbanais@gmail.com
<http://archersmontalbanais.com>

CONVOCATION A L'ASSEMBLEE GENERALE DU MERCREDI 2 OCTOBRE 2013

Vous êtes tous conviés à assister à l'Assemblée Générale des Archers Montalbanais qui se déroulera le **mercredi 2 octobre 2013, à 19h45**, à la Maison des Associations, 65 avenue Marceau Hamecher, à Montauban.

Si vous ne pouvez absolument pas être présents, nous vous demandons de nous faire parvenir rapidement la **procuration ci-dessous** complétée et signée, par courrier, par mail, ou en main propre à Richard ou à Françoise, lors d'un entraînement.

Ordre du jour de l'Assemblée Générale :

- Remerciements
- Rapport moral et d'activité
- Rapport sportif
- Rapport financier
- Election des commissaires aux comptes
- Modification des statuts et du règlement*
- Objectifs de la saison 2013-2014
- Questions diverses

Le comité de direction

*Détail des modifications des statuts et du règlement soumis à approbation de l'Assemblée Générale:

Statuts :

Article 3-2 : Par la radiation prononcée pour non paiement de la cotisation à la date du 1^{er} octobre de l'année sportive qui débute le 1^{er} septembre.

Article 7 – fonctionnement : La Mairie, le Comité Départemental, la Ligue sont également invités à assister à l'Assemblée Générale.

Règlement :

Les années suivantes, les cotisations seront payées dans le mois qui suit le 1^{er} septembre.

Les statuts et le règlement sont consultables sur le site <http://archersmontalbanais.com/>



Procuration

Je soussigné(e) M., Mme :

donne procuration à Mme M :

afin de me représenter à l'Assemblée Générale des Archers Montalbanais du 2 octobre 2013.

date et signature :

